



Rome, le 26 septembre 2018

Madame, Monsieur, très chers parents,

Chateaubriand est un établissement unique de la Maternelle à la classe de Terminale. Chaque niveau, maternelle, primaire, secondaire, a ses objectifs propres mais ne peut ignorer les objectifs des autres niveaux et revêt une importance égale. C'est la condition de réussite de nos élèves.

Je vous invite à garder à l'esprit ce caractère unique de Chateaubriand qui renforcera votre sentiment d'appartenance à une seule et même communauté scolaire.

Que vous soyez parents d'élève de maternelle, du primaire ou du secondaire, vous appartenez à la même école au sein de laquelle votre rôle est important.

Ainsi, tous les parents du Lycée Chateaubriand sont invités à participer à la vie de l'établissement scolaire et à assurer pleinement leur rôle dans la communauté éducative. L'implication des parents est déterminante dans la réussite des élèves, c'est pourquoi votre participation aux élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'établissement est essentielle.

Les élections de vos représentants aux conseils d'école et d'établissement auront lieu du vendredi 12 au mardi 16 octobre 2018.

Cette année, toujours par soucis d'économie et de préservation de l'environnement, nous renouvelons la modalité de vote électronique. Vous allez chacun recevoir, au matin du premier jour de scrutin vendredi 12 octobre 2018, un mail qui vous invitera à vous connecter à la plateforme de vote qui vous permettra de voter en ligne.

Conformément à la circulaire n°1548 du 20 juillet 2017, relative à l'organisation et fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE, je tiens à vous préciser que le père et la mère ( ou chacun des deux représentants légaux de l'enfant) , quelle que soit sa situation familiale, sont électeurs et éligibles ( sauf dans le cas où ils se sont vu retirer l'autorité parentale ) et qu'ils ne disposent que d'une voix, quel que soit le nombre de leurs enfants inscrits dans l'établissement. Si vous avez au moins un enfant au primaire vous serez automatiquement invité par la plateforme de vote, à voter aussi bien pour le conseil d'école que pour le conseil d'établissement ; Si votre / vos enfants sont exclusivement dans le secondaire vous serez invités à voter pour le conseil d'établissement.

Chaque responsable légal votera par le biais de l'adresse courriel qu'il aura transmise à l'établissement au moment de l'inscription. Dans le cas où les deux responsables auraient communiqué une seule et unique adresse courriel, ils auront automatiquement deux accès à la plateforme, à partir de cette même adresse.

Toute personne n'ayant pas reçu le mail d'invitation au vote le 12 octobre ou l'accès consécutif à la plateforme de vote est priée d'envoyer un courriel à [aiutovoto@lycee-chateaubriand.eu](mailto:aiutovoto@lycee-chateaubriand.eu)

L'attention des deux associations de parents d'élèves et autres candidats est attirée sur le fait que les candidatures, les listes devront être déposées au secrétariat de la Direction, via di Villa Patrizi, 9, au plus tard **le lundi 1 octobre 2018 à 12h00**, et les professions de foi, au plus tard **le vendredi 5 octobre 2018 à 10h00**.

Je rappelle que les candidatures individuelles ne peuvent être retenues. Les listes comportent au plus un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir – 11 titulaires et 11 suppléants au Conseil d'école, 4 titulaires et 4 suppléants au conseil d'établissement. Elles peuvent ne pas être complètes mais doivent comporter au moins deux noms de candidature. Seules les listes qui présentent des candidats de parents d'élèves du premier degré et du second degré sont recevables, pour l'élection au Conseil d'établissement.

Par ailleurs, je vous informe que, conformément aux textes en vigueur, les représentants des parents aux conseils de classes sont désignés, à la suite des élections, par le Chef d'établissement sur proposition des responsables de listes de candidats.

Je vous attends nombreux et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

 François VIDAL  
 Proviseur
